



V I L L E D E
G E N È V E

Communiqué de presse
23 juillet 2019

Aux représentants des médias

Fortes chaleurs

La Ville réactive son Plan canicule !

Suite à un avis de mise en garde du médecin cantonal, la Ville de Genève déclenche son Plan canicule, à l'attention des personnes âgées et sans-abri, ce mardi 23 juillet jusqu'au vendredi 26 juillet inclus. Le numéro de téléphone gratuit à composer pour s'inscrire et recevoir des conseils judicieux en cette période de grande chaleur est le 0800 22 55 11.

MétéoSuisse a lancé une alerte canicule de degré 3 et le médecin cantonal un avis de mise en garde pour la période comprise entre le mardi 23 juillet et le vendredi 26 juillet. Un rafraîchissement de la température est en effet annoncé à partir du 27 juillet. Ce mardi 23 juillet, la Ville de Genève déploie donc une seconde fois son Plan canicule, après un premier épisode de fortes chaleurs fin juin. Le Plan canicule est en principe activé lorsque la température diurne atteint 33 degrés durant 3 jours consécutifs et qu'elle ne descend pas en dessous de 20 degrés la nuit.

Lors de fortes chaleurs, il est indispensable de se réhydrater régulièrement. Or, en cas de canicule, les aîné-e-s sont plus exposé-e-s, surtout s'ils vivent seul-e-s et sans contact régulier avec du personnel soignant. « Avec le Plan canicule, la Ville de Genève propose un soutien concret en contactant régulièrement les personnes qui se sont inscrites au préalable » résume la Conseillère administrative Esther Alder.

Le Plan canicule est établi en collaboration notamment avec l'Institution genevoise de maintien à domicile (imad). Ce Plan s'appuie aussi sur les Antennes sociales de proximité (ASP) présentes dans les divers quartiers. En juin dernier, près de 13'000 aîné-e-s de plus de 75 ans, domicilié-e-s en ville de Genève, ont reçu un courrier les invitant à s'inscrire pour bénéficier d'un suivi spécifique pendant les fortes chaleurs. La Ville de Genève a également édité un dépliant proposant divers conseils pratiques ainsi qu'une liste des lieux rafraîchis aisément accessibles. Ces informations sont disponibles sur le site internet de la Ville ([Flyer-canicule-2019](#)).

En cette période de grande chaleur il est encore possible de s'inscrire, ou de demander conseil, en composant le numéro de téléphone gratuit 0800 22 55 11.

En cas d'avis de mise en garde canicule, les ASP contactent systématiquement les personnes inscrites afin de prendre de leurs nouvelles et de s'assurer de leur bien-être. Cette semaine, chaque aîné-e inscrit-e sera appelé-e deux fois, soit le 23 et le 25 juillet.

Les proches et les voisins sont sollicités en cas de non réponse. Les Antennes sociales de proximité s'en remettent ensuite à la Police municipale qui effectue une visite à domicile. En cas de doute sur l'état de santé des personnes âgées, l'imad intervient.

L'avis de mise en garde s'applique également aux personnes sans domicile fixe, en situation de grande précarité. En cas de canicule, des travailleurs et travailleuses sociaux du Service social effectuent des tournées, en collaboration avec la Protection civile, pour leur offrir des bouteilles d'eau et leur prodiguer des conseils ; les services sanitaires sont alertés en cas de besoin.

L'ensemble de ce dispositif permet de limiter au maximum les risques sanitaires et la mortalité liés à la canicule, notamment dans la population âgée, et de mieux repérer certaines situations d'isolement et de précarité.

Contact

Stéphane Birchmeier
Adjoint de direction
Service social
022 418 53 53
stephane.birchmeier@ville-ge.ch